



Nombre de conseillers :

En exercice : 26
Présents : 22
Procurations : 2
Votants : 24

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 3 février 2017**

L'an deux mil dix-sept, le 3 février à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Cantine en séance ordinaire sous la présidence du Maire, André Pierre GUITTET.

Étaient présents: Mr GUITTET André Pierre, Mr LE SAIGE de la VILLESBRUNNE Yvan, Mme PATEAULT Evelyne, Mr LIGOT Pierre, Mr LANDAIS Patrick, Mme NEON Marie-Thérèse, Mr BOURNEUF Régis, Mr MENANT Francis, Mme LEROUX Colette, Mme YVON Nelly, Mme TETILLON Eliane, Mme LEDRU Marie-Line, Mr TERRIER Xavier, Mme OGER Florence, Mme BILLON Véronique, Mr PAPILLON Thierry, Mme HENRY Céline, Mr LEMAY Claude, Mr GATINAULT Thierry, Mr LEPLAT Daniel, Mme BLOT Nathalie et CHARTIER Thierry.

Étaient absents excusés :

Mme ROUILLON Marie-Claude qui donne procuration à Marie-Thérèse NEON
Mme DIGUET Claudine qui donne procuration à Thierry CHARTIER
Mr LEMERCIER Joël
Mr CHARTIN Jean-Marie

Date de convocation, d'affichage et de publication : 27 janvier 2017

Date d'affichage des décisions : 8 février

Secrétaire de séance : Céline HENRY

Le compte rendu du conseil municipal du 6 janvier 2017 est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

1. Projets – Travaux

➤ **Cabinet médical : Bilan Fréquentation**

Bilan Fréquentation Cabinet médical		
Semaine	Nombre consultations	Recettes
S 48	3	69,00
S 49	38	905,00
S 50	58	1 414,00
S 51	66	1 620,53
S 52	79	1 857,90
S 1	129	3 044,90
S 2	148	3 538,10
S 3	142	3 294,56
S 4	150	3 589,33

➤ **Travaux maison du 33 Rue de la Gare**

Ce point sera abordé au prochain conseil municipal quand la mairie connaîtra la position et les souhaits du médecin espagnol.

➤ **Enfouissement des réseaux**

Les travaux d'enfouissement ont commencé à St Hilaire le Lierru.

Les travaux d'enfouissement sont presque terminés sur Tuffé ainsi que les travaux sur le réseau d'eau potable.

➤ **Atelier municipal**

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal de valider l'emplacement de l'atelier municipal dans l'ancien bâtiment CGMP. Il est décidé de conserver le hangar 1 d'une surface de 898 m² ainsi que les sanitaires situés sous le hangar 2-2 d'une surface de 443 m². le conseil souhaite également que soit conservé du terrain autour de cet hangar pour le stationnement des véhicules du personnel ainsi que pour du stockage de matériaux (sable, gravillons, etc...)

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal de l'autoriser à signer une convention de mise à disposition de l'ancien bâtiment CGMP avec la communauté de communes en attendant que les documents concernant sa session dans le cadre de la prise de compétence soient établis.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés, autorise Monsieur le Maire a signé tous les documents nécessaires suite à la prise de compétence économique de la communauté de communes de l'Huisne Sarthoise.

2. Personnel

➤ Personnel saisonnier des Services Techniques

Considérant que les espaces verts nécessitent un entretien soutenu pendant le printemps et l'été, Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés :

- Décide la création d'un emploi saisonnier pour les services techniques pour une période de 7 mois, du 1er mars 2017 au 30 septembre 2017,
- Autorise le maire à recruter un agent, non titulaire, à temps complet (35 h hebdomadaires),
- Fixe la rémunération de cet agent sur la grille des adjoints techniques, 1er échelon, indice brut 347, majoré 325,
- Précise que l'agent pourra assurer les astreintes, au même titre et même conditions que les agents permanents du service technique,
- Autorise le maire ou un adjoint à signer tous les documents relatifs à ce dossier,
- Dit que les crédits correspondants seront votés au budget principal 2017 de la commune.

➤ Mise en retraite d'un agent des services techniques et son remplacement

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que la mairie a reçu un courrier de la CNRACL plaçant Mr SAUSSEREAU Daniel en retraite à l'issue de son congé longue maladie. Mr LAUNAY Fabien qui le remplaçait jusqu'à présent a été nommé comme adjoint technique stagiaire à compter du 1^{er} février.

➤ Remplacement au Service Jeunesse du contrat d'avenir par un Contrat d'Aide à l'Emploi (CAE)

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que le contrat avenir a souhaité mettre un terme à son contrat à compter du 16 janvier dernier pour suivre une formation. Ce contrat d'avenir a été remplacé par un contrat d'aide à l'emploi à partir du 18 janvier.

➤ Accroissement temporaire du temps de travail de la secrétaire médicale

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'au vu du nombre de dossiers médicaux à enregistrer pour le bon suivi des patients, il est nécessaire d'octroyer plus de temps de travail à la secrétaire médical. Avec l'accord de la Maison de Retraite, la secrétaire médicale sera présente tous les après-midi au cabinet médical, mais le bureau sera fermé, afin d'enregistrer les dossiers médicaux. L'activité du centre permet de financer ce temps complémentaire.

3. Tourisme : Camping

➤ Modification du montant de la caution (passage de 250 € à 300 €)

Le camping souhaite faire évoluer le montant de la caution de 250 € à 300 €.

N'ayant pas d'explication à cette demande, le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés ne modifie pas le montant de la caution qui reste donc à 250 €.

➤ Modification du montant des arrhes (passage de 75 € à 100 € et de 30 € à 50 €)

Suite à la demande du camping de l'évolution du montant des arrhes, le conseil municipal, après en avoir délibéré à la majorité (14 Pour, 7 Abstentions et 3 Contre) des présents et représentés, fixe le montant des arrhes comme suit :

- 100 € pour la location à la semaine
- 50 € pour la location en week-end

4. Questions et Informations diverses / Agenda

➤ Enquête publique zonage PLU Tuffé

L'enquête s'est terminée le vendredi 27 janvier. Le commissaire enquêteur a remis son rapport ce mercredi à la Communauté de Communes. La Communauté de Communes a 15 jours pour répondre au rapport puis le commissaire enquêteur pourra rendre son rapport définitif qui doit être validé par le Conseil Communautaire.

➤ Prévoir les dates pour la commission Finances et le vote du budget

Commission Finances : le jeudi 23 février 2017 à 14 h 00

Conseil pour le vote du budget : le vendredi 17 mars 2017 à 20 h 00

➤ **Réunion PLUi**

La Réunion de concertation concernant le PLUi aura lieu pour Tuffé Val de la Chéronne le Mardi 14 février 2017 à 18 h 30 à la Salle Polyvalente.

➤ **Questions et informations diverses**

Travaux Station d'épuration : les réunions de chantier ont lieu tous les mercredis à 10 h sur le chantier. La grue arrivera normalement le 19 février.

Maison médicale : préparer le lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre

Centre de loisirs : une réunion a eu lieu ce vendredi afin de se mettre d'accord sur les plans

Problèmes de stationnement : réaliser des marquages Rue de la Gare et envoyer des courriers aux propriétaires des véhicules en stationnement gênants Grande Rue notamment.

Projets Micro-crèches : deux projets sur la commune. Les communes ont indiquées qu'elles ne participeraient pas à leurs financements. Ce point a été abordé en conseil communautaire afin de réfléchir à la prise de compétence Micro-crèche par la communauté de communes. Cette dernière va étudier les besoins du territoire avant de se prononcer.

Problème EU Rue du Cœur – St Hilaire le Lierru : une reprise au niveau de la voirie va être étudié afin de remédier au problème

Prochain conseil municipal le 3 mars 2017 à 20 h 30

Séance levée à 22 h 38

Pour extrait conforme,

Suivent les signatures au registre

Le Maire, André Pierre GUITTET

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'A. Guittet', written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'Mairie de Tuffé Val de la Chéronne' around the top edge and the number '72160' at the bottom. In the center of the stamp is a coat of arms featuring a stag or similar animal.